www.*France*Terme.culture.fr

Vous pouvez le dire en français

Qu'est-ce que FranceTerme ?

Une langue n'est pas immuable. Pour exprimer les réalités du monde contemporain, particulièrement dans les domaines scientifique et technique, elle doit évoluer en permanence.

En France, l'État a choisi d'accompagner cette évolution de la langue spécialisée en créant un dispositif d'enrichissement de la langue française chargé de proposer et de publier des termes et définitions désignant les nouvelles notions et réalités de la science et de la technique.

Ces termes sont désormais accessibles d'un simple clic, sur le site :

www.FranceTerme.culture.fr

Base de données permettant de consulter l'ensemble des termes publiés au *Journal officiel, France*Terme offre une variété de services aux professionnels (terminologues, traducteurs...) comme au grand public. Ce site permet de retrouver les termes recommandés, de demander l'équivalent français d'un terme étranger ou d'en suggérer, et d'être tenu informé par alerte automatique des dernières publications.

 Lequel de ces mots désignant aussi un animal n'appartient pas au domaine des techniques de l'information et de la communication :

A/ une puce B/ une souris C/ une sauterelle

puce, n.t. Domaine: Electronique. Définition: Composant électronique monolithique non encapsulé. Équivalent étranger: chip (en) ou die (en). Source: Journal officiel du 22 septembre 2000.

souris, n.f. Domaine : Informatique. Définition : Dispositif de commande tenu à la main, connecté à un ordinateur, et dont le déplacement aur une surface entraîne le déplacement d'un repère sur l'écran. Équivalent étranger : mouse (en). Source : Journal officiel du 22 septembre 2000.

Reponse: C sandertelle, n.f. Domaine: Génie civil et construction. Définition: Bande transporteuse inclinable. Équivalent étransporteus conveyor (en). Source: Journal officiel du 22 septembre 2000.

• :-) Je serai là pour la fin de semaine.

Comment nomme-t-on cette petite figure placée devant le texte ?

Réponse: une frimousse frimousse, n.f. fam. Domaine: Informatique/Internet. Définition: Dans un message, association facétieuse de quelques caractères typographiques qui évoquent un visage expressif. Équivalent étranger: emoticon (en) ou smiley (en). Source: Journal officiel du 16 mars 1999.

Néologie et terminologie ?

Le français comme toutes les autres langues s'enrichit de nouveaux mots - les néologismes - qui sont créés à partir du français ou empruntés aux langues étrangères.

Dans la langue courante, cette création est spontanée. Certains mots ont une existence éphémère, d'autres s'implantent durablement dans l'usage. Il suffit de penser au succès de *gouvernance, altermondialisme* ou *écocitoyen* pour se convaincre de la vitalité de notre langue.

Dans les domaines professionnels, la création de mots est organisée. Les progrès de la science et de la technique nous apportent chaque jour des nouveaux objets qu'il faut nommer.

Ainsi, des néologismes sont créés pour désigner les réalités nouvelles. Ces mots, qui ont un sens précis dans le domaine où ils sont employés, sont appelés des termes. Ce sont les spécialistes du domaine qui peuvent définir la notion ou l'objet et choisir le mot le mieux adapté pour le désigner.

Qu'est-ce qu'un cheval de Troie ?

A/ un logiciel malveillant B/ une race équine

C/ un cheval de bois de la mythologie grecque

Réponse: A/C cheval de Troie Domaine: Informatique. Définition: Logiciel apparemment inoffensif, installé ou cheval de Troie Domaine: Informatique. Définition: Logiciel apparemment in exemple per exemple per est soillecte frauduleuse, la falsification ou la destruction de données. Équivalent étranger: trojan horse (en). Source: Journal officiel du 20 mai 2005.

« Avec tous ces messages, mon bureau est couvert de papillons. »
Qu'est-ce qu'un papillon?

2005.

Réponse : papillon, n.m. Domaine : Tous domaines. Définition : Petit papier détachable à bande semi-adhé-aive. Équivalent étranger : post-it note (en), stick note (en). Source : Journal officiel du 18 janvier

La création de termes dans un domaine particulier est la terminologie.

On appelle également **terminologie** l'ensemble des termes particuliers à un **domaine** (par exemple la terminologie de la médecine, de la marine, de l'informatique...).

Pour contribuer à cette création de termes français, l'État a mis en place un dispositif d'enrichissement de la langue française.

Ce dispositif, composé de commissions spécialisées de terminologie et de plusieurs partenaires institutionnels, est chargé de proposer des termes et définitions et de les publier au *Journal officiel*.

Les termes deviennent alors obligatoires pour les différents services de l'État. Pour sa part, le public est encouragé à les adopter.

À quel terme français cette définition correspond-elle?
« Technique de groupe destinée à stimuler l'imagination des participants en vue de leur faire produire le maximum d'idées dans le minimum de temps ».

Réponse : remue-méninges remue-méninges, n.m. Domaine : Tous domaines. Équivalent étranger : brainstorming (en). Source : Journal officiel du 22 septembre 2000.

Les mots : *crayon, chaussette* et *piscine* relèvent d'un domaine scientifique très spécialisé, lequel ?

Réponse: l'ingénierie nucléaire

Rechercher un terme

FranceTerme est un service qui vous permet :

 de rechercher l'équivalent français d'un terme étranger, comme brainstorming :

remue-méninges, n.m. *Domaine :* Tous domaines. *Définition :* Technique de groupe destinée à stimuler l'imagination des participants en vue de leur faire produire le maximum d'idées dans le minimum de temps. *Équivalent étranger : brainstorming* (en). Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

- de consulter la définition d'un terme, comme exoplanète :
 - **exoplanète,** n.f. *Domaine :* Sciences et techniques spatiales-Astronomie. *Définition :* Corps céleste analogue à une planète, mais gravitant autour d'une étoile autre que le Soleil. *Note :* On trouve aussi l'expression « planète extrasolaire ». *Équivalent étranger : exoplanet* (en), *extrasolar planet* (en). Source : *Journal officiel* du 23 décembre 2007.
- d'obtenir la liste des termes publiés dans un domaine tel que, par exemple, l'audiovisuel, les transports ou encore l'ingénierie nucléaire
- de retrouver la totalité des termes publiés depuis 1997.

Si votre recherche est infructueuse et qu'il s'agit bien d'un terme technique, vous êtes invité à déposer une demande d'équivalent dans la **boîte à idées.** Vous contribuerez ainsi à l'enrichissement de la langue française.

- Attribuez à chaque terme sa définition :
 - A / chaussette
- 1/ Tube de faible diamètre, fermé à ses deux extrémités, constituant du cœur d'un réacteur nucléaire quand il contient une matière fissile, fertile ou absorbante.

- B/ crayon
- 2/ Bassin rempli d'eau destiné à l'entreposage, au transit, à la manipulation de matières et d'équipements radioactifs, et qui assure la protection des personnes et l'évacuation de la chaleur.
- C/ piscine
- 3/ Tube étanche fermé à une extrémité permettant d'introduire un objet dans un milieu, sans contact direct.

Réponse: A3-B1-C2

S'informer sur la terminologie

Que la terminologie vous soit ou non familière, que vous connaissiez ou non le **dispositif d'enrichissement de la langue française,** *France*Terme vous apporte des informations en fonction de vos besoins.

Vous pouvez:

- découvrir le dispositif d'enrichissement de la langue française, comprendre ce qu'est la terminologie, sa répartition en domaines spécialisés;
- trouver des informations sur l'actualité terminologique (conférences, rencontres, nouveaux outils) et des ressources terminologiques en ligne;
- consulter ou télécharger les publications terminologiques de la délégation générale à la langue française et aux langues de France dans sa librairie en ligne;
- vous abonner pour être informé automatiquement des nouvelles publications du dispositif dans les domaines qui vous intéressent.

- Vrai ou faux ?
 - A/ Dans le domaine du pétrole et du gaz une *genouillère* est un joint articulé.
 - B/ Un bandage qui sert à maintenir ou protéger le genou est une *genouillère*.

Réponse : les deux définitions sont exactes

- Dans le domaine de la technologie des réacteurs en ingénierie nucléaire, quel mot correspond à cette définition :
 - « Ensemble comprenant un tube convoyeur reliant un laboratoire à une source d'irradiation, dans lequel est propulsée une navette contenant des échantillons à irradier à des fins expérimentales ».

Est-ce:

A/ un lapin? B/ une fouine? C/ un furet?

○ : əsuodəy

Découvrir de nouveaux termes

Pour les curieux, *France*Terme propose plusieurs rubriques :

En vedette

En fonction de l'actualité, un ou plusieurs domaines sont mis en valeur grâce à une sélection de quelques termes.

opérateur, -trice de marché. Forme abrégée : opérateur, -trice, n. Domaine : Finances. Définition : Personne qui réalise, pour le compte de l'établissement qu'elle représente ou pour le compte d'un tiers, des opérations de couverture, de placement ou de spéculation sur les marchés financiers. Équivalent étranger : trader (en). Source : Journal officiel du 28 décembre 2006.

Les termes publiés

Cette rubrique vous offre un accès aux dernières publications au *Journal* officiel.

- Quelle est la bonne définition pour croskillette ?
 - A/ Jeu de plein air, où, à l'aide d'une crosse, on fait tomber des petites quilles.
 - B/ Rouleau léger à disques dentés, servant à affiner et à tasser superficiellement le sol.

Réponse : B

Quel est l'équivalent français de magnet ?

Réponse : un aimantin

- À quel mot ces définitions font-elles référence ?
 - A/ Réservoir muni de raccords, qui se trouve à l'intersection de plusieurs conduites.
 - B/ Bidon à poignée utilisé pour la manutention et la distribution de liquide.
 - C/ Femme qui, moyennant salaire, assure l'entretien et la garde d'un enfant.

Réponse : une nourrice

Les recommandations d'usage

Pour certains termes très courants, vous trouverez des recommandations vous permettant d'utiliser les mots français les mieux adaptés.

Un euro, des euros, des centimes

Les règles d'écriture et de prononciation concernant la monnaie unique européenne ont été publiées au *Journal officiel* du 2 décembre 1997.

Elles ont été confirmées par l'article L. 111-1 du Code monétaire et financier (Journal officiel du 16 décembre 2000) aux termes duquel « La monnaie de la France est l'euro. Un euro est divisé en cent centimes. »

- Les termes « euro » et « centime » commencent par une minuscule et prennent la marque du pluriel. Il convient donc d'écrire : des euros, des centimes.
- Le terme « cent » employé dans les textes officiels de l'Union européenne doit se prononcer comme l'adjectif numéral « cent » [sã], commencer par une minuscule et prendre la marque du pluriel : des cents.

Le mot du mois

Billet d'humour ou d'humeur autour d'un terme choisi.

www.FranceTerme.culture.fr





Délégation générale à la langue française et aux langues de France

6 rue des Pyramides - 75001 Paris Téléphone +33 (0)1 40 15 73 00 Télécopie +33 (0)1 40 15 36 76

Courriel: terminologie.dglflf@culture.gouv.fr

Internet: www.dglf.culture.gouv.fr